

[redacted]
[redacted]
(Prov. Alicante)
Espagne

Exprès et Recommandé

[redacted]
Rue [redacted]

CH - [redacted]

Alicante. le 28 février 2010

[redacted]
Selon ta demande, tu trouveras ci-joint le certificat de décès de papa en deux exemplaires originaux: un espagnol et un international. Je te rappelle que [redacted] avait offert son aide pour les démarches auprès de l'Office cantonal de la population et que tu l'as rejetée.

En ce qui concerne l'appartement des parents à [redacted] tu as refusé de remettre les clés à [redacted] alors que maman te l'avait demandé.

Nous avons pourtant trouvé une sous-locataire soigneuse, fiable et souple, pour laquelle [redacted] se portait entièrement garant, prête à emménager au 1er février déjà.

L'appartement pouvait lui être confié en l'état, sans qu'il soit nécessaire de le débarrasser, ni de le nettoyer. Nous avons ensuite le temps de disposer sereinement des affaires des parents, conformément aux instructions de maman. La sous-locataire aurait en effet été d'accord que nous nous rendions chez elle pour ce faire, de même qu'elle n'aurait posé aucun problème s'il fallait libérer rapidement l'appartement pour maman.

Qui plus est, elle aurait payé un loyer majoré, l'appartement étant sous-loué meublé, et maman aurait bénéficié alors d'un revenu mensuel d'environ CHF 300.- par mois.

Il se trouve qu'actuellement non seulement maman a perdu l'opportunité de gagner son propre argent mais surtout elle est en train de perdre près de CHF 1'200.- par mois.

||| En effet, jusqu'au 15 janvier dernier, date de la mort de papa, le loyer était réglé par les rentes or celles-ci cessent d'être versées au décès du bénéficiaire.

Résultat: le compte à partir duquel le loyer est débité est en train de se vider; maman va être contrainte de résilier son bail et de payer 3 mois de préavis (soit un total de CHF 3'500.-); l'appartement va devoir être vidé précipitamment.

A bon entendeur, salut.

[redacted]
cc: [redacted]

Annexes: ment.